Communiqué de presse

Déchets

Expérimentation sur la gestion des déchets
A partir du 2 juillet 2021

Afin d'améliorer la gestion des déchets sur le littoral, une expérimentation va être réalisée cette année entre le poste de secours n°2 et la cale face à la rue Casimir Delavigne.

Cette expérimentation consiste à remplacer les poubelles individuelles par des bacs sur roulettes, un bac pour les déchets ménagers et un bac pour le recyclable. Les poubelles individuelles seront condamnées durant cette expérimentation. Deux bacs seront placés face à chaque escalier d'entrée à la plage. Ils seront attachés et sécurisés afin d'éviter leur déplacement par une tierce personne. Le service propreté de la Ville déplacera ces bacs la veille de la collecte. La collecte se fera le lundi pour les ordures ménagères et le mardi pour le recyclable.

Ces premières mesures pourront être adaptées tout au long de l'expérimentation et un bilan global sera fait après la saison estivale. Le but de ce test est de faire en sorte qu'il n'y ait plus de poubelles (sur cette zone) évitant ainsi les débordements dus au trop plein, l'envol des ordures lors de gros coups de vent et/ou le déplacement d'ordures par des goélands.

L'objectif est d'avoir un dispositif qui soit en corrélation avec les besoins des estivants permettant ainsi à la digue et au front de mer d'être toujours plus propre. Enfin, le tri des déchets nous permettra de répondre positivement aux nouvelles normes en vigueur ce qui n'était pas possible avec les poubelles en front de mer.

Ce test sera mis en œuvre dès le vendredi 2 juillet 2021 entre le poste de secours n°2 et la cale située en face de la rue Casimir Delavigne. Un point sera fait sur ce dispositif à la fin de l'année.

Contacts presse :
Pascal CHRETIEN, Adjoint au Maire à l'environnement, l'urbanisme et aux aménagements
06 80 99 94 06 – pascal.chretien@ville-ouistreham.fr

Junior BRICHART, Directeur de Cabinet du Maire :
02 31 97 73 80 - 07 62 14 22 16 - directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr